

L'extrême-droite, une menace pour l'action associative et citoyenne

Les élections européennes du 9 juin dernier ont entériné une progression sans précédent de l'extrême-droite. Face à ce constat, le Président de la République a fait le choix de dissoudre l'Assemblée nationale, convoquant brusquement des élections législatives les 30 juin et 7 juillet prochains. Le risque qui s'annonce pour notre démocratie, pour notre République et les valeurs qui la fondent ne peut pas être ignoré.

Nous avons la chance dans notre pays de pouvoir compter sur une dynamique associative particulièrement forte qui nous accompagne au quotidien. Ce sont nos associations, d'abord, qui permettent de proposer à nos enfants de pratiquer une activité sportive. Ce sont elles, encore, qui viennent en soutien des plus démunis, leur proposant un repas ou un toit. Ce sont elles, toujours, qui permettent d'animer nos bourgs et nos quartiers, proposant des activités culturelles accessibles à tous et toutes. Ce sont également elles qui préservent la nature... Nous pourrions poursuivre cette liste à l'infini tant les actions menées par les associations sont diverses et au plus près des besoins des habitantes et habitants.

Ce qui nous réunit aujourd'hui au sein de nos associations, c'est un socle de valeurs et de principes partagés qui est incompatible avec l'extrême-droite. Là où elle prospère sur le

sentiment d'abandon et la peur du déclassement, les associations rassemblent et soutiennent les citoyennes et citoyens.

Partout où les forces autoritaires ont accédé au pouvoir, elles n'ont eu de cesse de s'en prendre à la vie associative et celles et ceux qui font association. C'est le cas en Hongrie où le gouvernement de Viktor Orbán a été condamné par la Cour de Justice de l'Union Européenne pour ses restrictions imposées au financement des organisations civiles. Mais c'est aussi le cas en France dans les communes administrées par le Rassemblement National. Ainsi, à Hayange (57) en 2016, le maire a mis à la porte le Secours populaire de ses locaux et lui a coupé le chauffage du fait de son caractère "politisé et pro-migrants" alors que l'association comptait près de 1000 bénéficiaires. À ce titre, comment ne pas s'inquiéter de l'utilisation d'un outil déjà largement dévoyé tel que le Contrat d'Engagement Républicain entre les mains d'un tel pouvoir ?

Car ces exemples trahissent une vérité simple : si l'extrême-droite s'en prend aux associations, c'est surtout parce qu'elles agissent au service de tous et toutes, sans discrimination, car les droits sont universels, aucune préférence nationale ne s'y appliquant ; et c'est parce qu'elles sont le réceptacle de la parole citoyenne, du débat



LEGISLATIVES 2024

Le Mouvement associatif SUD
Provence-Alpes-Côte d'Azur
VENDREDI 14 JUIN 2024

contradictoire et d'un pluralisme indispensable à notre vie démocratique.

Parce que les associations portent la parole des citoyennes et citoyens là où l'extrême-droite voudrait la contenir. Parce que les associations prônent le dialogue là où l'extrême-droite se construit sur l'éviction des divergences. Parce que les associations prônent l'ouverture et la tolérance là où l'extrême-droite revendique le repli sur soi. Parce que les associations sont des écoles de la démocratie là où l'extrême-droite en est le fossoyeur. Les valeurs associatives sont incompatibles avec l'extrême-droite.

Nous appelons chacune et chacun d'entre nous à défendre nos valeurs républicaines lors des prochaines élections. Dans la continuité du Pacte du Pouvoir de Vivre qui rendra visible les débats, rassemblements ou les initiatives portées par la société civile (www.pactedupouvoirdevivre.fr), nous appelons toutes les associations à se mobiliser. Nous portons toutes et tous une

responsabilité. Il s'agit d'investir pleinement ce combat !

**Le Mouvement Associatif
Région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

CONTACT PRESSE

**Le Mouvement Associatif Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Sandra CASTEBRUNET

06 80 07 09 47

scastebrunet@lemouvementassociatif.org